



60 Avenue du Capitaine Resplandy
64100 Bayonne
Tél : 05 59 46 00 50
Fax : 04 59 46 01 99

**CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
ESTIA KEDGE – ESTIA EESC
Technopole Izarbel
92. Allée Théodore Monod
64210 BIDART**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2019

Aux Membres,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de l'EESC ESTIA, et en application des dispositions prévues par l'article 1, 2^{ème} alinéa, du décret n° 2000/470 du 31 Mai 2000 nous avons établi le présent rapport portant sur le contrôle des comptes annuels du centre de formation d'apprentis, relatifs à l'exercice clos le **31 Décembre 2019**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes annuels ont été élaborés par votre Trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

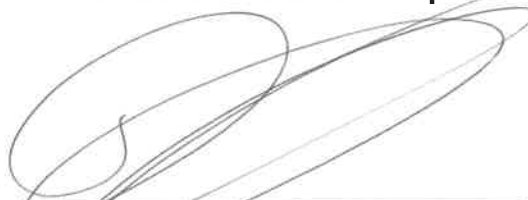
Nous certifions que les comptes annuels du CFA sont établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions réglementaires et comptables qui leur sont applicables.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans l'annexe concernant :

- les clés de répartition des charges d'ESTIA, facturées au CFA. : 5.2

Fait à Bayonne, le 21 Avril 2020

Le Commissaire aux Comptes



EXCO SOROSTE
David BRETTE

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2019

ACTIF		EXERCICE CLOS LE 31/12/2019			EXERCICE N-1
	ACTIF BRUT	A DEDUIRE	TOTAUX	TOTAUX	

* ACTIF IMMOBILISE	*	*	*	*	*

* IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	*	*	*	*	*
* FRAIS D'ETABLISSEMENT	*	*	*	*	*
* FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	*	*	*	*	*
* CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES, .	*	*	*	*	*
* FONDS COMMERCIAL (1)	*	*	*	*	*
* AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	*	*	*	*	*
* AVANCES ET ACOMPTES	*	*	*	*	*
* IMMOBILISATIONS CORPORELLES	*	*	*	*	*
* TERRAINS	*	*	*	*	*
* CONSTRUCTIONS	*	*	*	*	*
* INST. TECHNIQUES, MAT. & OUT. INDUSTRIELS	*	*	*	*	*
* AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	*	*	*	*	*
* IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	*	*	*	*	*
* AVANCES ET ACOMPTES S/IMMO. EN COURS	*	*	*	*	*
* IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION	*	*	*	*	*
* IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	*	*	*	*	*
* TERRAINS	*	*	*	*	*
* CONSTRUCTIONS	*	*	*	*	*
* INST. TECHNIQUES, MAT & OUT. INDUSTRIELS	*	*	*	*	*
* AUTRES IMMOBILISATIONS CONCEDEES	*	*	*	*	*
* IMMOBILISATIONS CONCEDEES EN COURS	*	*	*	*	*
* IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	*	*	*	*	*
* PARTICIPATIONS	*	*	*	*	*
* CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPAT.	*	*	*	*	*
* AUTRES TITRES IMMOBILISES	*	*	*	*	*
* PRETS	*	*	*	*	*
* PRETS-AVANCES INTER-SERVICES ACCORDES	*	*	*	*	*
* AUTRES CREANCES IMMOBILISEES	*	*	*	*	*

* TOTAL	*	*	*	*	*

* ACTIF CIRCULANT	*	*	*	*	*

* STOCKS ET EN COURS	*	*	*	*	*
* CREANCES (3)	*	*	*	*	*
* CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	27.667,00	2.000,00	25.667,00	29.767,00	
* AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2.891,54		2.891,54	148.252,82	
* VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	*	*	*	*	*
* ACTIONS PROPRES	*	*	*	*	*
* AUTRES TITRES	*	*	*	*	*
* DISPONIBILITES	739.433,44	*	739.433,44	455.594,44	
* COMPTES DE REGULARISAT.	*	*	*	*	*

* CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	105.539,40	*	105.539,40	110.201,86	

* TOTAL	875.531,38	2.000,00	873.531,38	743.816,12	

* CHARGES A REPARTIR S/PLUSIEURS EXERCICES	*	*	*	*	*
* PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	*	*	*	*	*
* ECART DE CONVERSION ACTIF	*	*	*	*	*

* TOTAL DE L'ACTIF	875.531,38	2.000,00	873.531,38	743.816,12	

* (1) DONT DROIT AU BAIL	*	*	*	*	*
* (2) DONT A MOINS D'UN AN	*	*	*	*	*
* (3) DONT A PLUS D'UN AN	*	*	*	*	*

	AU 31/12/2019	EXERCICE N-1

* PASSIF AVANT REPARTITION	*	*

* CAPITAUX PROPRES	*	*

* APPORTS	261.464,00	261.464,00
* PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	122,44	122,44
* ECARTS DE REEVALUATION	*	*
* RESERVES :	*	*
* RESERVE LEGALE	*	*
* RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES	*	*
* RESERVES REGLEMENTEES	*	*
* AUTRES RESERVES	*	*
* REPORT A NOUVEAU	1.503,55	76,87
* RESULTAT DE L'EXERCICE (BENEFICE-PERTE)	2.192,25	1.580,42
* SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	*	*
* PROVISIONS REGLEMENTEES	*	*

* TOTAL	265.282,24	263.089,99

* AUTRES FONDS PROPRES	*	*

* DROITS DU CONCEDANT	*	*

* TOTAL	*	*

* PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	*	*

* PROVISIONS POUR RISQUES	*	*
* PROVISIONS POUR CHARGES	*	*

* TOTAL	*	*

* DETTES (1)	*	*

* EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES	*	*
* EMPRUNTS OBLIGATAIRES	*	*
* EMPRUNTS & DETTES AUPRES ETS CREDIT (2)	*	*
* EMPRUNTS & DETTES FINANCIERES DIVERS	*	*
* PRETS ET AVANCES INTER-SERVICES RECUS	515,00	7.779,90
* AVANCES & ACOMPTES RECUS S/COMMANDES	*	*
* DETTES FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	255.642,53	301.941,76
* DETTES FISCALES & SOCIALES	17.968,25	18.221,47
* DETTES S/ IMMOBILISAT. & CPTES RATTACHES	*	*
* AUTRES DETTES	312.123,36	117.983,00

* COMPTES DE REGULARISATION (1)	*	*

* PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	22.000,00	34.800,00

* TOTAL	608.249,14	480.726,13

* ECARTS DE CONVERSION PASSIF	*	*

* TOTAL DU PASSIF	873.531,38	743.816,12

* (1) DONT A PLUS D'UN AN	*	*
* DONT A MOINS D'UN AN	*	*
* (2) DONT CONCOURS BANCAIRES COURANTS	*	*

	EXERCICE	AU 31/12/2019	EXERCICE N-1
* PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :			
VENTES DE MARCHANDISES			
PRODUCTION VENDUE		71.100,00	83.928,98
PARTICIPATION A L'APPRENTISSAGE INTER SERV. FRAIS DE PERSONNEL	71.100,00		83.667,00 261,98
REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS,...			
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES		71.100,00	83.928,98
PRODUCTION STOCKEE			
PRODUCTION IMMOBILISEE			
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		1.900.484,82	2.184.851,05
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION ETAT	1.000,00		
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION REGIONS	107.930,73		121.442,37
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION CEE	19.041,51		641,53
TAXE APPRENTISSAGE	1.810.595,60		2.014.050,21
AUTRES SUBVENTIONS EXPLOITATION			50.000,00
REPRISES S/PROVISIONS, TRANSFERTS CHARGES			
AUTRES PRODUITS		0,83	1,31
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,83		1,31
TOTAL		1.971.585,65	2.268.781,34
* CHARGES D'EXPLOITATION (2) :			
ACHATS STOCKES DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
ACHATS NON STOCKES MATIERES, FOURNITURES		8.165,19	8.374,36
PETIT MATERIEL-OUTILLAGE	6.005,90		6.351,46
FOURNITURES DE BUREAU	751,20		57,60
FOURNITURES SCOLAIRES ET DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE	1.408,09		1.904,36
HABILLEMENT & VETEMENT TRAVAIL			60,94
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS & CHARGES EXTERNES		1.750.489,50	2.010.334,35
LOCATIONS VEHICULES	654,15		1.409,55
ENTRETIEN & REPARATIONS S/BIENS MOBILIERS	400,00		8.270,25
ABONNEMENT DOCUMENTATION	270,41		29,59
OUVRAGES DOCUMENTATION			336,34
BANQUE DONNEES AEF (EX FIRMNET CCI.FR)			241,68
HONORAIRES	10.778,40		24.122,86
HONORAIRES DE FORMATION	35.222,50		19.484,00
FOIRES ET EXPOSITIONS	350,00		350,00
CATALOGUES ET IMPRIMES			792,00
FRAIS DE TRANSPORT MATERIEL			359,73
VOYAGES ET DEPLACEMENTS PERSONNEL PERMANENT	6.412,90		7.480,62

	EXERCICE	AU 31/12/2019	EXERCICE N-1
VOYAGES ET DEPLACEMENTS INTERVENANTS & ENSEIGNANTS	17.776,11	*	10.164,89
VOYAGES & DEPLACEMENTS ETUDIANTS	64.093,19	*	81.393,05
VOYAGES ET DEPLACEMENTS IMPUTABLES S/FPC PERSONNEL PER		*	197,74
RECEPTIONS	4.060,07	*	3.152,06
TELEPHONE	236,34	*	222,30
FRAIS BANCAIRES	7,38	*	
INTER-SERVICES PRESTATIONS DIVERSES EXTERIEURS	1.292.253,36	*	1.506.558,10
COTISATIONS DIVERSES	640,00	*	20.500,00
HEBERGEMENT DES APPRENTIS	17.244,00	*	5.733,00
RESTAURATION DES APPRENTIS	13.685,69	*	44.069,00
FPC (PROGRAMME)		*	1.620,00
P.S. DIVERSES EXTERIEURES	157.231,77	*	171.033,39
PRESTATIONS DE FORMATION	129.173,23	*	102.814,20
IMPOTS, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES		4.486,03	5.135,65
VERSEMENT AUX TRANSPORTS URBAINS ENSEIGNANTS VACAT	2.385,79	*	2.712,87
FORMATION PROFESSIONNELLE DES INTERVENANTS	1.560,17	*	1.799,81
PARTICIPAT° EFFORT DE CONSTRUCT° ENSEIGNANTS VACAT	540,07	*	622,97
SALAIRES ET TRAITEMENTS		120.404,62	138.026,51
SALAIRES - INTERVENANTS	120.404,62	*	138.026,51
CHARGES SOCIALES		51.009,71	56.156,90
COTISATIONS URSSAF - ENSEIGNANTS VACATAIRES - INTE	31.481,80	*	40.980,86
HUMANIS RETRAITE EESC ENSEIGNANT	12.955,40	*	
HUMANIS RETRAITE ENSEIGNANTS VACATAIRES		*	9.806,52
COTISATIONS CMAC - ENSEIGNANTS VACATAIRES		*	3.599,70
COTISATIONS CHOMAGE ENSEIGNANTS	4.970,11	*	
COTISAT° PREVOYANCE ENSEIGNANTS	1.394,48	*	1.769,39
COTISATIONS AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	206,92	*	0,43
DOTATIONS AUX AMORT. & AUX PROVISIONS			
SUR IMMO. : DOTAT. AUX AMORTISSEMENTS			
SUR IMMO. : DOTATIONS AUX PROVISIONS			
SUR ACTIF CIRCULANT: DOT.AUX PROVIS.		2.000,00	
DOT.P.P.D. CREANCES	2.000,00	*	
POUR RISQUES & CHARGES: DOT.AUX PROV.			
AUTRES CHARGES		45.061,33	49.744,92
DROITS D'AUTEUR ET REPRODUCTION	460,33	*	394,92
AUTRES CONTRIBUTIONS	44.600,00	*	49.350,00
AUTRES FRAIS DE GESTION COURANTE	1,00	*	
TOTAL		1.981.616,38	2.267.772,69
RESULTAT D'EXPLOITATION		10.030,73	1.008,65
PRODUITS FINANCIERS :			
DE PARTICIPATIONS (3)			

	EXERCICE	AU 31/12/2019	EXERCICE N-1
D'AUTRES VAL.MOBIL.& CREANCES IMMOBIL.	*	*	*
AUTRES INTERETS & PRODUITS ASSIMILES	*	798,08	571,77
AUTRES PRODUITS FINANCIERS	798,08	*	571,77
REPRISES S/PROVISIONS & TRANSF.DE CHARGE	*	*	*
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE	*	*	*
PRODUITS NETS S/CESSIONS DE VAL.MOB.PLAC TOTAL	*	798,08	571,77
* CHARGES FINANCIERES :			
DOTATIONS AUX AMORT. & AUX PROVISIONS	*	*	*
INTERETS & CHARGES ASSIMILEES (4)	*	*	*
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGES	*	*	*
CHARGES NETTES S/CESSIONS DE VAL.MOB.PL. TOTAL	*	*	*
RESULTAT FINANCIER	*	798,08	571,77
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	*	9.232,65-	1.580,42

	EXERCICE	AU 31/12/2019	EXERCICE N-1
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	9.232,65	*	1.580,42
PRODUITS EXCEPTIONNELS :			
SUR OPERATIONS DE GESTION	11.424,90	*	*
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS S/ OPERATIONS DE GES	11.424,90	*	*
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		*	*
REPRISES S/PROVISIONS & TRANSF.DE CHARGE TOTAL	11.424,90	*	*
CHARGES EXCEPTIONNELLES :			
SUR OPERATIONS DE GESTION		*	*
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		*	*
DOTATIONS AUX AMORT. & AUX PROVISIONS TOTAL		*	*
RESULTAT EXCEPTIONNEL	11.424,90	*	*
PARTICIPATION DES SALARIES		*	*
IMPOTS SUR LES BENEFICES		*	*
TOTAL DES PRODUITS	1.983.808,63	*	2.269.353,11
TOTAL DES CHARGES	1.981.616,38	*	2.267.772,69
BENEFICE OU PERTE	2.192,25	*	1.580,42
Y COMPRIS :			
- REDEVANCES DE CREDIT-BAIL MOBILIER		*	*
- REDEVANCES DE CREDIT-BAIL IMMOBILIER		*	*
(1) DT PRODUITS AFFERENTS A DES EX.ANT.		*	*
(2) DT CHARGES AFFERENTES A DES EX. ANT.		*	*
(3) DT PRODUITS CONCERNANT LES STE LIEES		*	*
(4) DT INTERETS CONCERNANT LES STE LIEES		*	*



CENTRE DE FORMATION POUR APPRENTIS ESTIA

De l'Établissement d'Enseignement Supérieur Consulaire ESTIA au capital de 3.836.630 euros

Siège social : Technopole Izarbel – 92, allée Théodore Monod – 64210 Bidart

824 457 675 R.C.S. BAYONNE

**BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS
ANNEXE
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019**

1. PÉRIMÈTRE DES COMPTES ANNUELS

1.1. CARACTÉRISTIQUES DU CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS (CFA)

SIEGE – ORGANISME GESTIONNAIRE

École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées – ESTIA

Établissement d'Enseignement Supérieur Consulaire au capital de 3.836.630 euros

Sis Technopole Izarbel – 92, allée Théodore Monod – 64210 Bidart

Immatriculée au R.C.S. de Bayonne sous le n° 824 457 675

Téléphone : 05-59-43-84-00 – Web : www.estia.fr

LOCAUX OU SONT DISPENSÉES LES FORMATIONS

École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées – ESTIA

Technopole Izarbel – 92, allée Théodore Monod – 64210 Bidart

Téléphone : 05-59-43-84-00 – Web : www.estia.fr

KEDGE Bachelor Bayonne Pays Basque

Centre consulaire de formation – 50-51, allées Marines – BP215 – 64102 Bayonne Cedex

Téléphone : 05-59-46-58-58 – Web : www.bayonne.cci.fr

Les locaux appartiennent à une SCI immobilière dont le principal associé est la CCI Bayonne Pays Basque. L'ESTIA et donc son CFA en sont locataires.

Le CFA ESTIA accueille trois types de formation par l'apprentissage :

- Ingénieur diplômé de l'École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées – ESTIA ;
- Directeur de projet en ingénierie, logistique et innovation organisationnelle – Master CILIO ;
- Programme supérieur de gestion et commerce KEDGE Bachelor.

1.2. LES DATES CLÉS

Le CFA a été créé historiquement par la CCI Bayonne Pays Basque le 1^{er} octobre 1992.

L'école d'ingénieurs ESTIA a été filialisée au 1^{er} janvier 2017 par la CCI Bayonne Pays Basque, la dotant du statut d'Établissement d'Enseignement Supérieur Consulaire.

En conséquence un avenant à la convention quinquennale 2013-2017 portant création du CFA ESTIA a été signé entre la Région Nouvelle et l'EESC ESTIA le 5 mai 2017, lui permettant de devenir officiellement l'organisme gestionnaire du CFA en remplacement de la CCI Bayonne Pays Basque.

Une nouvelle convention quinquennale a été signée le 5 février 2018 entre la Région Nouvelle Aquitaine et l'organisme gestionnaire EESC ESTIA portant création d'un CFA pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022.

1.3. LES COMPTES

Les comptes du CFA sont extraits de ceux de la structure juridique « École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées – ESTIA », Établissement d'Enseignement Supérieur Consulaire.

2. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS APPRENTIS

	31-déc.-19	31-déc.-18	31-déc.-17
APPRENTIS			
Nombre total d'apprentis	232	188	166
- <i>Apprentis ingénieurs ESTIA</i>	<i>214</i>	<i>183</i>	<i>162</i>
- <i>Apprentis Master CILIO</i>	<i>10</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
- <i>Apprentis KEDGE Bachelor</i>	<i>8</i>	<i>5</i>	<i>4</i>

La réforme de la taxe d'apprentissage a permis une promotion renforcée sur le parcours ingénieur par l'apprentissage. L'effet est directement perceptible sur le nombre d'étudiants en apprentissage sur le cycle ingénieur au 31 décembre 2019.

La nouvelle formation par l'apprentissage du Master CILIO a permis d'attirer 10 candidats au 31 décembre 2019.

Les effectifs de la section KEDGE Bachelor augmentent légèrement à 8 étudiants.

Le CFA fait ressortir un résultat bénéficiaire de 2.192,25 euros sur l'exercice clos au 31 décembre 2019. L'exercice est marqué par la fin des subventions européennes liées aux programmes « qualité des CFA » de la Région Nouvelle Aquitaine et FSE.

On note une bonne collecte de taxe d'apprentissage, en corrélation avec la hausse des effectifs d'étudiants apprentis.

Dans les coûts de fonctionnement pas de variation significative par rapport à l'exercice précédent.

3. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1. LES RÈGLES GÉNÉRALES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence comptable conforme :

- **Aux hypothèses de base** : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables, indépendance des exercices ;
- **Aux règles, normes et méthodes comptables françaises.**

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le décret du 31 mai 2000 prévoit la mise en place d'une comptabilité distincte pour les Centres de Formation d'Apprentis (CFA). Le Groupe de travail chargé de définir le plan comptable spécifique pour les CFA ainsi que la mise en place de cette comptabilité distincte a terminé ses travaux en 2002. Le nouveau référentiel a été appliqué à compter du 1^{er} janvier 2003.

L'exercice clos le 31 décembre 2019 constitue le troisième exercice du CFA ESTIA sous sa nouvelle forme juridique, suite à l'opération de filialisation indiquée au point 1.2 de la présente annexe. Toutefois, les règles d'établissement des comptes ont été les mêmes que celles des années précédentes notamment sur les points suivants :

- Le CFA utilise les locaux, les équipements, les personnels administratifs, techniques et enseignants permanents, ainsi que la logistique générale de l'école d'ingénieurs ESTIA, ou ceux du Centre de Formation Consulaire de la CCI Bayonne Pays Basque, selon le cycle de formation ;
- La subvention de 300K€ attribuée par la CCI Bayonne Pays Basque à sa filiale ESTIA, affectée à hauteur de 50K€ par ESTIA à son CFA, disparaît au cours de cet exercice 2019 ;
- La totalité de la taxe d'apprentissage collectée en N est comptabilisée sur l'exercice afférent, et ce, dans le respect de la convention quinquennale liant la Région Nouvelle Aquitaine et l'organisme gestionnaire ESTIA.

3.2. LES CRÉANCES

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale de remplacement (coût historique). L'écart des échéances des créances et des dettes figure au point 4.1.

3.3. LES PROVISIONS

Une provision de 2.000 euros pour risque client a été comptabilisée au 31 décembre 2019.

4. NOTES SUR LE BILAN

4.1. ÉCHÉANCIER DES CRÉANCES ET DES DETTES

<i>En euros - Année 2019</i>	Montant brut	Échéances à un an au +	Échéances à + d'un an
CREANCES			
Créances clients	27 667,00	27 667,00	0,00
Autres créances	2 891,54	2 891,54	0,00
Charges constatées d'avance	105 539,40	105 539,40	0,00
Total des créances	136 097,94	136 097,94	0,00
DETTES			
Dettes fournisseurs	255 642,53	255 642,53	0,00
Dettes fiscales et sociales	17 968,25	17 968,25	0,00
Autres dettes	312 123,36	312 123,36	0,00
Produits constatés d'avance	22 000,00	22 000,00	0,00
Total des dettes	607 734,14	607 734,14	0,00

4.2. CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

<i>Année 2019</i>	En euros
CHARGES A PAYER	
Fournisseurs - factures non parvenues	96 448,53
Autres dettes d'exploitation - charges à payer	19 870,00
Total des charges à payer	116 318,53
PRODUITS A RECEVOIR	
Clients - factures à établir	11 867,00
Subventions d'exploitation à recevoir	819,04
Total des produits à recevoir	12 686,04

4.3. CHARGES ET PRODUITS IMPUTABLES À UN AUTRE EXERCICE

<i>Année 2019</i>	En euros
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
Charges d'exploitation	105 539,40
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
Produits d'exploitation	22 000,00

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. RESSOURCES NON UTILISÉES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Les produits ont été comptabilisés dans les comptes de classe 7. Il n'y a pas de ressources non utilisées à la fin de l'exercice 2019.

La totalité de la taxe d'apprentissage collectée sur l'exercice a été portée au compte de produit #746000 pour un montant de 1.810.595,60 euros.

5.2. CHOIX DES CLÉS DE RÉPARTITION ET LEUR MÉTHODE D'APPLICATION

5.2.1. ESTIA

L'école d'ingénieurs ESTIA mutualise ses moyens sur l'ensemble de ses activités pour maximiser leur efficacité. Il n'y a donc, pour l'instant, pas d'équipement ni de personnel (hormis les intervenants extérieurs) qui opère exclusivement pour le CFA.

On considère plusieurs activités réparties entre unités d'affaires et services supports.

Les unités d'affaires sont les centres de responsabilité vus par le marché (elles représentent les grands métiers d'ESTIA); ces centres possèdent en propre les ressources humaines et matérielles, fournisseurs et services extérieurs. Chaque unité d'affaire fait appel à des ressources partagées et à des services supports qui possèdent également en propre les ressources humaines et matérielles, fournisseurs et services extérieurs.

Les clés de répartition sont ainsi définies et le mode opératoire est annexé (Annexe 1) au présent rapport :

- Clé n°1 : répartition des masses salariales ;
- Clé n°2 : services supports et moyens communs formations ;
- Clé n°3 : répartition des moyens généraux ;
- Clé n°4 : effectifs du cycle ingénieur ;
- Clé n°5 : effectifs moyens pondérés du cycle ingénieur ;
- Clé n°6 : effectifs moyens pondérés de l'ensemble des formations.

À ce titre, le montant des frais communs imputés au CFA sur l'exercice clos au 31 décembre 2019 atteint la somme de **1.292.253,36 euros**.

5.2.2. KEDGE Bachelor

Les frais communs imputés au CFA sur l'exercice clos au 31 décembre 2019 s'élèvent à **56.000 euros**. Ce montant résulte d'une répartition proportionnelle des coûts de la formation KEDGE Bachelor selon le rapport nombre moyen d'apprenti sur le nombre total des étudiants suivant cette formation.

5.3. COMPTES DE LIAISON

Le tableau suivant présente les comptes de liaison et leur position au 31 décembre 2019.

<i>En euros - Année 2019</i>	Débit	Crédit
CONTREPARTIE		
Service Appui aux Entreprises	0,00	0,00
Service Compositadour	0,00	0,00
Service Formation Supérieure	0,00	292 253,36
Total des contreparties	0,00	292 253,36

ANNEXE 1 : MODE OPÉRATEUR DE RÉPARTITION DES COÛTS

1. Répartition des masses salariales

1.1. ESTIA Recherche

Il est établi que 50% de la masse salariale des enseignants chercheurs d'ESTIA Recherche est affectée au cycle ingénieur et financée par lui.

1.2. Fondation

Les fonds sont versés en totalité pour le financement d'ESTIA Recherche.

1.3. Responsables

Le responsable de l'apprentissage est affecté en totalité sur le CFA, déduction faite des temps directement imputés sur les projets menés selon déclaration des temps passés.

Le responsable des études en totalité sur ESTIA et sur le cycle ingénieur puis répartis entre ESTIA et le CFA selon la clé n°5 établie sur la base des effectifs moyens des élèves ingénieurs.

PIC : salaires chargés affectés sur les différents projets selon déclaration des temps passés, le solde réparti à 40% sur PIC + 20% sur la pépinière + 40% sur l'incubateur.

2. Services supports et moyens communs formations

2.1. Définition

On y trouve :

- L'ensemble des coûts non affectables directement ;
- Les coûts directs des services supports ;
- Les coûts directs des services définis comme les moyens communs formations.

2.2. Les clés de répartition

Clé N° 2 - Moyens généraux

	SERVICE SUPPORTS			MOYENS FORMATIONS		ESTIA ENTREPRENDRE		ESTIA RECHERCHE
	AGF	DIR	ORLI	SCOLA ACCUEIL	PIC	INCUBATEUR	PEPINIERE	RECHER.
Bâtiment estia 2			3%		38%	16%	6%	37%
Autres moyens généraux et Estia 1	5%	5%	15%		75%			

Clé N° 3 - Services supports

1/ Définitions

DIVERS	CCI, Téléphonie abonnement, démarche qualité,		
SERVICES SUPPORTS	SERVICE SUPPORTS		
	AGF	DIR	ORLI
MOYENS FORMATIONS	MOYENS COMMUNS FORMATIONS		
	SCOLA ACCUEIL	PIC	

2/ Répartition

DIVERS & SERVICES SUPPORTS	SCOLA ACCUEIL 25%	PIC 18%	INCLIA/DIR 6%	DIR/DIR 6%	RECHER 37%	COMPOS 8%	Clé N°3.1
MOYENS FORMATIONS + SCOLA ACCUEIL + PIC		Master Systémique 0,00%	ING PROJ 1,54%	CILIO 2,56%	CYCLE INGENIEUR 95,91%		Clé N°3.2
					FA 26,48%	FS 69,42%	

Clé N° 4 sur le cycle ingénieur (à partir de l'effectif présent dans les murs)

CYCLE INGENIEUR	2019				2020				2021				2022			
Wolverhampton	33	14%	62	27%	66	25%	95	36%	79%	149	60%	156	62%	197	76%	
Cranfield	29	13%			29	11%										
Salford	17	7%	17	7%	41	16%	41	16%								
Bilbao / STRATO	27	12%	27	12%		0%	0	0%								
Formaposte	10	4%	10	4%	22	8%	22	8%								7
Madrid + Paris Descartes + mondra	58	25%	58	25%	47	18%	47	18%								
Apprentis	54	24%	54	24%	56	21%	56	21%	21%	94	38%	94	38%	63	24%	FA
Totaux	228	100%	228	100%	261	100%	261	100%	100%	250	100%	250	100%	260	100%	

Clé N°5 Effectif moyen 2/3 année 2019 + 1/3 année 2022 + 1 les autres

promos ->	2019	2020	2021	2022	total		promos ->	2019	2020	2021	2022	total
FS	116,00	205,00	156,00	65,67	542,67	72%	FS	76,32%	78,54%	62,40%	75,77%	72,39%
FA	36,00	56,00	94,00	21,00	207,00	28%	FA	23,68%	21,46%	37,60%	24,23%	27,61%
	152,00	261,00	250,00	86,67	749,67	100%						

Clé N°6 - Effectifs moyens toutes formations

Formations spécialisées	nbre	2019	FI	FC	FA	CUMUL
Etudiants CILIO	20	20,00		20,00		20,00
Ingénierie projets 2019	12	12,00		12,00		12,00
Master systématique	0	0,00		0,00		0,00
			0,00	32,00	0,00	32,00
			32,00		0,00	
			100,00%		0,00%	
			FS		FA	